

L'AGGLO

HÉRAULT MÉDITERRANÉE

LE MAG

N°23 > JANVIER 2016



AGIR

Economie :
de nouveaux
investissements
pour le parc Hélios

ZOOM

Fibre optique :
la révolution
numérique

VIVRE

Rétro : retour
sur les temps
forts de l'Agglo



© R. Mathys

4

Agir dans l'agglo

- [Environnement : pour faciliter le recyclage, ayez le réflexe déchèterie P4
- [Territoire : sur le front de la prévention des inondations P6
- [Développement durable : eau potable et assainissement P7
- [Médiathèque : la 1^{ère} nuit du jeu P8
- [Economie : de nouveaux investissements pour le Parc Hélios - La Capucière P9
- [Tourisme : les grands rendez-vous de ce premier semestre P10



11

Zoom sur l'agglo

- [Fibre optique : la révolution numérique P11

sommaire

16

Vivre dans l'agglo

- [Retour sur les temps forts de l'Agglo P16



22

Sortir dans l'agglo

- [Pomérols, au cœur du vignoble P22



L'Edito du Président

- [Adissan
- [Agde
- [Aumes
- [Bessan
- [Castelnaud-de-Guers
- [Caux
- [Cazouls-d'Hérault
- [Florensac
- [Lézignan-la-Cèbe
- [Montagnac
- [Nézignan-l'Evêque
- [Nizas
- [Pézenas
- [Pinet
- [Pomérols
- [Portiragnes
- [Saint-Pons-de-Mauchiens
- [Saint-Thibéry
- [Vias

Hérault Méditerranée Le Magazine

Directeur de la Publication
Bruno Palleau

Responsable de publication
Céline Castan

Rédaction
Céline Castan, Dorothée Guilbert

Graphisme/Illustrations
Cynthia Bernabé

Photo
Une de couverture : Pierre Arnaud

Impression : IMAYE GRAPHIC

Distributeur : Adrexo-Béziers

Tirage 35 000 exemplaires
Numéro ISSN : 2101- 5503

Contact : Service Communication
lemag@agglohm.net
Tél. 04 99 47 48 77- Fax 04 99 47 48 50
www.heraultmediterranee.net

 <http://www.facebook.com/agglohm>

La réforme de la carte intercommunale engagée cet automne par le Préfet, en application de la loi NOTRE, a suscité de nombreux débats. La question posée n'est pas celle du devenir de notre Agglomération mais de celui des communes voisines du pays de thongue.

Sur ma proposition, et au nom du respect de l'indépendance et de la libre administration des communes, l'Agglomération a voté contre le projet de carte proposée, à l'exception des élus d'opposition qui se sont abstenus, afin que le préfet attende le choix des conseils municipaux concernés. La commune de Tourbes vient d'exprimer le souhait de nous rejoindre, nous allons donc préparer au mieux son intégration au 1^{er} janvier 2017 dans notre Agglomération, si ce souhait est entériné par l'Etat dans le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale.

Car, notre Agglomération, forte de ses 13 ans d'existence, enrichit au quotidien nos 19 communes par ses nombreux services

à la population ainsi que par ses investissements structurants tels que cette année le réseau internet ultra haut débit, l'aménagement et la protection de notre littoral, ou encore le démarrage du parc d'activités Helios/La Capucière, notre future vitrine économique. J'aurai d'ailleurs l'occasion de vous détailler les grands axes de notre projet d'Agglo à l'horizon 2025 au printemps prochain, suite au débat d'orientation budgétaire.

Notre Agglomération est depuis toujours ouverte sur nos territoires voisins, et nos services travaillent déjà, en fonction des thématiques, autant avec le Biterrois sur l'aéroport par exemple, qu'avec le Bassin de Thau sur l'agriculture et l'eau. Je crois en effet à des coopérations sur des projets concrets, à des passerelles entre nos Agglos pour aller chercher davantage de financements européens, mais je suis fondamentalement contre

**«Les maires sont les
piliers de la république»**

identifiés et accessibles par tous les habitants, et toujours en 1^{ère} ligne. J'estime également

que nous devons respecter nos électeurs qui, en mars 2014, nous ont accordé leur confiance pour diriger ce territoire et non un grand ensemble dont il n'a jamais été question. Si débat il doit y avoir, il faudra le mener lors des prochaines élections municipales qui sont les seules à même de donner une légitimité indispensable à une telle révolution territoriale.

Pour ma part, je reste intimement convaincu que notre Agglo à échelle humaine, proche de nos habitants, reste le meilleur cadre institutionnel pour préserver notre cadre de vie et répondre au quotidien aux besoins de nos administrés et de nos entreprises. Au nom de tous les élus de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, je vous présente tous mes vœux de bonheur, de santé et de paix pour cette nouvelle année 2016.



© P. ARNAUD

Gilles D'Ettore

Président de l'Agglomération Hérault Méditerranée
Maire d'Agde

ENVIRONNEMENT

Pour faciliter le recyclage,

Quel tri pour nos déchets ?

Des bennes accueillent les déchets triés par catégories de matériaux :

- Les ferrailles
- Le carton
- Les végétaux
- Le tout-venant
- Le bois et les encombrants (le dépôt des encombrants est limité à 1 m³ par jour).

Des colonnes d'apport volontaire sont également mises à disposition pour recevoir :

- Le verre
- Les papiers/journaux/magazines
- Les boîtes métalliques

Des conteneurs adaptés sont mis à disposition pour :

- Les piles
- Les huiles
- Les batteries et déchets toxiques (peintures, solvants, produits de nettoyage)

Ne sont pas acceptés en déchèteries :

- Les pneus car ils doivent être rapportés chez les distributeurs
- Les produits phytosanitaires des professionnels car ils font l'objet, plusieurs fois par an, de collectes spécifiques par les distributeurs.



9 déchèteries sont situées sur le territoire Hérault Méditerranée, dont 4 accueillent les professionnels. Aménagées pour permettre aux particuliers de déposer gratuitement leurs déchets triés par catégories de matériaux, les déchèteries sont des équipements indispensables pour recycler efficacement les déchets. Des agents d'accueil veillent au bon fonctionnement du lieu et guident les usagers dans leurs démarches de tri. C'est le SICTOM Pézenas-Agde qui assure la gestion et le bon fonctionnement de ces équipements.

Quel recyclage pour nos déchets ?

> Les DEEE

Les déchets d'équipements électriques et électroniques sont collectés en déchèterie dans un container spécial puis enlevés et traités par l'organisme Ecologic.

> Le bois

Certaines déchèteries disposent de bennes qui permettent la séparation en

amont des classes A (bois non peints, collés ou revêtus) et B (autres déchets de bois). Le bois est ensuite rapatrié sur la plate-forme d'Agde pour être broyé puis acheminé vers des centres de traitement. La valorisation du bois est intéressante : le bois de classe A alimente la chaufferie d'une université de Montpellier et le bois de classe B devient matière première secondaire pour la filière «panneaux de particules».

ayez le réflexe déchèterie



> Les capsules Nespresso

Les capsules sont acheminées vers un centre de tri où elles sont ouvertes par des machines afin de séparer l'aluminium du marc de café. L'aluminium est revendu par balles à des fondeurs spécialisés.



Recyclable à l'infini, l'aluminium redevient aluminium et permet à Nespresso de financer à hauteur de 5% le fonctionnement du réseau de collecte. Quant au marc de café, il sert à faire du compost. Les deux matières redeviennent des ressources à part entière.

> Les végétaux

La plupart des déchèteries sont équipées de plates-formes de stockage et de broyage de végétaux. Les végétaux passent ensuite par la plate-forme de compostage d'Agde pour être recyclés pour épandage.

Le compost confectionné grâce à ces végétaux est vendu aux professionnels et de petites quantités sont redistribuées gratuitement aux particuliers dans certaines déchèteries. Le SICTOM livre gratuitement aux communes et administrés du territoire du broyat de végétaux. **Renseignements au 04 67 98 45 83.**



> Les déchets enfouis ou traités

Les déchets qui ne peuvent pas être directement recyclés sont enfouis ou traités avant recyclage ou élimination. Le tout venant et les gravats sont repris pour enfouissement. Les déchets dangereux (DMS) sont récupérés par des prestataires spécifiques pour être traités puis éliminés de manière sécurisée pour l'environnement. Les huiles, qu'elles soient alimentaires ou de moteur doivent être déposées en déchèterie dans des receveurs spécifiques pour être traitées et recyclées ou éliminées.

Zoom sur les huiles

Si les huiles alimentaires ne sont pas toxiques, elles sont néanmoins nocives pour l'environnement et la santé. Les déverser dans le réseau d'assainissement surcharge la station d'épuration et réduit son efficacité. Au contact de l'eau, l'huile va conduire à l'asphyxie de l'écosystème. Recyclée, l'huile alimentaire devient du carburant biologique, sert de graisse dans les procédés de fabrication ou est valorisée sous forme énergétique. Les huiles de vidange sont traitées et incinérées avec récupération d'énergie ou régénérées pour la fabrication de nouveaux lubrifiants.

+ D'INFOS

Les 9 déchèteries du territoire sont situées sur les communes d'Agde (2 sites), Vias, Portiragnes, St-Thibéry, Pomérols, Pézenas, Montagnac, Caux. Elles sont ouvertes de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (les jours d'ouverture et de fermeture peuvent varier selon les déchèteries), et sont généralement fermées les jours fériés.

SICTOM Pézenas-Agde
27, avenue de Pézenas
34120 Nézignan-l'Evêque
TÉL 04 67 98 45 83
Fax : 04 67 90 05 98
www.sictom-pezenas-agde.fr



Territoire

Prévention des inondations

Les équipes de terrain interviennent régulièrement pour entretenir et restaurer les cours d'eau.

Le fleuve Hérault et ses différents cours d'eau peuvent constituer une forte menace en période d'intempéries. Afin de prévenir les inondations et garantir la sécurité des habitants de son territoire, les équipes techniques interviennent régulièrement pour entretenir les cours d'eau et préserver la biodiversité. L'Agglo a ainsi planifié un certain nombre d'actions sur le domaine public pour assurer le bon écoulement des divers cours d'eau.

Ardailhon et Courredous

Dès 2013 un programme pluri-annuel a été défini pour restaurer et entretenir les cours d'eau de l'Ardailhon (communes d'Agde, Bessan et Vias) et du Courredous (communes d'Agde et Florensac). Les embâcles (amas de végétaux constituant des obstacles à l'écoulement des eaux) ont été supprimés, les arbres morts et malades des berges et du lit des cours d'eau ont été abattus, les plantes invasives contenues et les déchets et gravats issus des dépôts sauvages enlevés.

Un chantier itinérant

Sous l'impulsion de la préfecture de l'Hérault, l'Agglo a mis en place un chantier d'insertion pour entretenir les cours d'eau et réparer les dégâts liés aux intempéries de la fin de l'année 2014. Ce chantier a démarré en mai pour s'achever en octobre dernier. Douze bénéficiaires sont intervenus à Florensac, Agde, Bessan et Montagnac. Sur cette dernière commune, les agents



Les équipes sont mobilisées aux côtés des communes pour faire face aux dégâts causés par les intempéries (photo automne 2014 à Montagnac)

ont procédé au nettoyage de l'Ensigaud et à la réparation des parties bétonnées de la rivière qui ont été endommagées par les fortes pluies. Le budget de 127 000€ consacré au chantier PLIE «Berges et cours d'eau» a bénéficié d'une prise en charge de l'Etat d'un montant de 72 741€. L'Agglo a financé le chantier à hauteur de 54260€.

Une Agglo mobilisée

En cas d'intempéries, les services de l'Agglo interviennent rapidement sur le terrain. Cette réactivité s'est révélée cruciale après les violentes tempêtes survenues fin novembre 2014. Les équipes sont intervenues pour évacuer les arbres, mettre en sécurité les abords des communes, tailler les branches cassées et ramasser régulièrement les feuilles de platanes afin qu'elles ne constituent pas d'obstacles à l'écoulement des eaux au niveau des grilles et avaloirs. Grâce aux moyens techniques (camions, balayeuses, aspire-feuilles, souffleurs), les équipes ont pu agir avec efficacité : en l'espace de deux semaines, 95% des dommages ont été traités.

Solidarité avec Lodève

Après le déluge qui s'est abattu sur Lodève et ses environs les 12 et 13 septembre 2015, l'Agglo s'est portée volontaire pour prêter main forte aux équipes coordonnées par la communauté de communes Lodevois et Larzac. Pendant 2 jours, 5 agents de l'Agglo ont rejoint St-Etienne de Gourgas pour intervenir au confluent de la Brèze et de la Primelle : le lit de la rivière a été débarrassé des embâcles et les berges remblayées.



Territoire

Eau potable et assainissement

Vers un transfert de compétences au 1^{er} janvier 2017.

Le parlement a voté la loi NOTRE en 2015, qui oblige les intercommunalités à assurer les compétences «eau et assainissement» à la place des communes. Contrainte d'organiser ces transferts, l'Agglo travaille depuis plus d'un an aux côtés de tous les maires et de leurs services techniques, afin que la gestion de ces nouvelles compétences à l'échelle des 19 communes, permette de renforcer la qualité et l'efficacité de ces services publics.

Avec le dérèglement climatique mondial et des sécheresses de plus en plus fréquentes, nécessitant des restrictions de l'eau potable de plus en plus longues, l'Agglo Hérault Méditerranée doit relever le défi de la gestion de l'eau. Objectif : préserver cette ressource pour les générations futures.

L'intérêt de la mutualisation

L'exercice de ces nouvelles compétences par l'Agglomération va offrir plusieurs avantages :

- **Le maintien des aides de l'Agence de l'Eau**, principal organisme financeur, à la politique d'investissement volontariste (les communes isolées verront leurs aides diminuer à compter de l'année 2016).
- **La mutualisation de l'ensemble des connaissances** des acteurs de l'eau et de l'assainissement sur toutes les communes.
- **La création d'un guichet unique** pour les services de l'Etat, les communes et les partenaires financiers.



En unissant les forces de ses 19 communes, l'Agglo relève le défi de gérer durablement l'approvisionnement en eau potable des usagers, d'assurer le traitement des eaux usées produites tout en préservant la qualité des milieux naturels. Avant l'été 2016, les élus communautaires seront appelés à voter le transfert des compétences «eau et assainissement» à l'Agglo au 1^{er} janvier 2017, pour que les usagers puissent bénéficier d'une meilleure qualité de services sans modification de leur quotidien.

- **L'uniformisation, à terme, des gestions techniques** sur le périmètre intercommunal et le maintien des régimes de gestion administrative.
- **L'instauration des économies d'échelle** dans les achats et les travaux.
- **La gestion coordonnée** et efficace des ressources, des luttes contre les fuites...
- **Le maintien du prix de l'eau** grâce à la mise en œuvre d'un budget analytique pour chaque commune.



Réunion de travail animée par Jean Martinez, vice-président délégué à l'eau et à l'assainissement.

Médiathèque

La 1^{ère} nuit du jeu

Venez découvrir les nouveaux jeux de société à la médiathèque Edmond Charlot à Pézenas le samedi 23 janvier prochain.

Des jeux de société modernes

La médiathèque Edmond Charlot à Pézenas présente sa nouvelle offre culturelle, **le samedi 23 janvier 2016 à partir de 20h30** avec l'organisation de la première « soirée jeux de société » en partenariat avec l'association Homo Ludens. Alors, abonnés ou pas, n'hésitez pas à venir seul ou en famille, pour essayer les nouveaux jeux de société et en découvrir tous les secrets.

Si pour vous, les jeux de société sont synonymes de Monopoly, de Trivial Pursuit ou de Scrabble, vous risquez alors d'être surpris en découvrant la sélection de la médiathèque de Pézenas. Le nouveau fond qui vous est proposé en prêt est constitué de ce qu'on appelle des « jeux de société modernes ».

Pour être qualifié de « moderne », un jeu doit posséder quelques caractéristiques :

> Les joueurs ne sont plus exclus

Pas de perdant avant la fin de la partie, fini de regarder les autres jouer parce qu'on a eu une « main » malheureuse aux dés ou aux cartes, l'écart entre le gagnant et le perdant est bien souvent minime et c'est ce qui rend la partie tendue et augmente le suspense.

> Le hasard ne décide plus pour vous

Il y a toujours des dés, des cartes, de l'aléatoire... mais en aucun cas cela ne constitue une raison suffisante pour perdre ou pour gagner. Il vous faudra employer des stratégies, être rapide, ou encore... être drôle !



40 jeux de société modernes sont en prêts à la médiathèque.



> Les parties sont rapides

Comptez 45 minutes pour une partie d'un jeu familial. On a bien souvent des choses à faire pendant le tour des autres et on ne s'ennuie pas une minute ! Finies les longues minutes passées à attendre que les autres jouent. Désormais, on joue tous en même temps. Résultat, on enchaîne les tours !

> L'univers proposé est fort et immersif, les illustrations sont belles

Oublié le jeu de l'oie et son design vieillot ! De grands noms de l'illustration se donnent désormais du mal pour vous dépayser, et vous laisser croire, le temps d'une partie que vous êtes un pirate essayant de sauver son équipage, un pionnier qui développe un chemin de fer ou encore... Sherlock Holmes lui-même.

Alors le samedi 23 janvier prochain, à partir de 20h30, prenez plaisir à vous retrouver, pour échanger et partager autour de parties de jeux qui vous tiendront éveillées toute la soirée.

Entrée libre et gratuite.

+ D'INFOS

→ Médiathèque Edmond Charlot
4 place Frédéric Mistral Pézenas
Tél. 04 67 98 92 98
mediatheque@agglohm.net
www.mediathèque.cahm.net

BESSAN

De nouveaux investissements pour le parc Hélios /La Capucière



Alors que les permis de construire et les dernières études techniques sont en cours pour un début des travaux au cours du 2^{ème} semestre 2016, l'Agglo poursuit ses investissements avec la création d'une pépinière d'entreprises et la commercialisation de nouvelles solutions immobilières pour les entreprises locales.

Pépinière d'entreprises HELIOPOLE : Cap sur le bien être

L'Agglo lance la construction d'une pépinière d'entreprises de plus de 2 000 m² à l'entrée du parc d'activités Hélios/La Capucière à Bessan. Grâce à l'investissement de l'Agglo sur la fibre optique offrant des connexions internet ultra haut débit (jusqu'à 1 Gb/s), la pépinière d'entreprises favorisera notamment la création et le développement de start-up innovantes dans l'économie du Bien Être. Que ce soit dans les domaines du tourisme, de la viticulture, du bâtiment, des services à la personne, du médical, de la transition énergétique, ce pôle de compétences « Economie du Bien Être » offrira aux futures start-up une plateforme d'ingénierie et de mise en projet en lien direct avec les forces et les acteurs du territoire tout en privilégiant une mise en réseau avec les partenaires régionaux et universitaires présents sur la future pépinière.

Une plate-forme de co-working de dimension régionale

Au sein même de la pépinière, un espace partagé sera proposé à l'ensemble des start-up régionales souhaitant trouver pour quelques jours ou quelques semaines un territoire d'application opérationnel pour tester leurs innovations ou leurs nouveaux concepts produits.

Une ouverture à la rentrée 2017

Le 1^{er} semestre 2016 sera consacré au choix de l'architecte suite au concours lancé en novembre 2015, et auquel plus de 50 cabinets d'architectes se sont portés candidats ce qui souligne le fort intérêt suscité par ce nouvel équipement. Ensuite seront déposés le permis de construire, ainsi que le dossier de subventions régionales et européennes. Les travaux de construction devraient démarrer lors du 2^{ème} Semestre 2016.

ECCHOBLOC : une solution immobilière pour nos entreprises locales

«ECCHOBLOC» est un nouveau concept de locaux d'activités développé par CFA, promoteur du parc d'activités HELIOS, qui va être prochainement commercialisé. C'est une solution immobilière adaptée au tissu économique local, constitué d'entreprises artisanales, de PME et PMI. L'objectif est d'offrir, à l'acquisition ou en location, du sur-mesure aux entreprises, sur la base de cellules modulables en fonction de leurs besoins réels. En effet, ces locaux d'activités «clés en main» proposent des surfaces allant de 250 m² à 1 000 m² et même au-delà, avec toujours un accès principal et un accès livraison. ECCHOBLOC est un concept interactif qui peut être réalisé en plusieurs tranches ce qui est un atout dans un marché de locaux d'activités tendu et atone. Les délais de livraison sont courts, de l'ordre de 10 à 12 mois. Acquisition : les prix débutent à 850€ HT le m². Location : à partir de 90€ HT le m²/an (hors charges).

+ D'INFOS

→ Service développement économique
Tél. 04 99 47 48 61

Evènements

A vos agendas !

Les grands rendez-vous de ce premier semestre 2016.

Forte de la richesse et de la diversité de son patrimoine, l'Agglomération travaille à une meilleure définition de l'offre autour du vin avec les professionnels de la viticulture et les acteurs locaux du tourisme. En s'appuyant sur une saison événementielle axée autour des valeurs fortes qui font l'identité méditerranéenne de ce territoire, l'Agglo, aux côtés des Offices de Tourisme, met à l'honneur les hommes et leurs traditions, les vins et les paysages sans oublier le patrimoine gastronomique qui confère à notre territoire toutes ses lettres de noblesse.

> **A l'occasion du 350^{ème} anniversaire du Canal du Midi**, la saison touristique ouvrira au Cap d'Agde le 27 mars sur l'Esplanade Pierre Racine avec «Le Rêve de Riquet», un grand spectacle consacré à la formidable épopée de ce bâtisseur de génie.

> **Pour la 7^{ème} année consécutive, « Vinocap, tous les vins du Sud à déguster »**, se tiendra les 5, 6 et 7 mai prochains. Une centaine de producteurs



animera les quais du Cap d'Agde et proposera la découverte des vins de notre territoire ainsi que ceux des plus prestigieux vignobles du Sud de la France.

> **Le 1^{er} week-end de juin à Montagnac « Grain de Folie »**, du vendredi au dimanche, avec ses animations œnologiques, ses dégustations, la découverte des domaines viticoles de la commune. Cette manifestation sera couplée cette année avec la 2^{ème} édition de « L'Incredible Pique-Nique des Vignes ». Le public sera invité à se rendre dans différents domaines de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée pour partager le temps d'un pique-nique un moment de convivialité. La règle est simple : vous choisissez un domaine et le producteur vous propose ses vins ainsi qu'un repas et différentes animations.



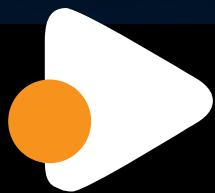
> **Le 24 juin, « In Vino Pézenas »**
Les cours intérieures des plus beaux Hôtels particuliers du cœur historique de Pézenas accueilleront des vignerons locaux, des artistes (comédiens, musiciens...), des artisans d'art ainsi que des restaurateurs. Dans des lieux d'exception, vous pourrez ainsi apprécier, un verre à la main, la richesse culturelle et gastronomique de Pézenas.

> **Le 25 juin, 5^{ème} édition de la « Fête du Pointu » au Grau d'Agde.**

Cet escargot de mer sera une nouvelle fois décliné en diverses recettes plus alléchantes les unes que les autres par les restaurateurs partenaires.

Le public pourra les déguster et apprendre de la bouche des pêcheurs l'histoire peu banale de ce gastéropode...





zoom

sur l'aglo



Fibre optique

la révolution numérique



L'Ultra Haut Débit

La couverture Ultra Haut Débit Internet est un atout majeur pour faciliter au quotidien le travail des professionnels. Créer un environnement numérique favorable à l'implantation de nouvelles entreprises permet également d'agir directement sur la création d'emplois. Avec un engagement de plus de 5 M€, l'Agglo a fait le choix d'investir dans un réseau de fibre optique. Son objectif est de proposer un tarif très compétitif aux fournisseurs d'accès afin de garantir aux entreprises un service à un coût très inférieur aux prix pratiqués sur la région, et comparables à ceux des plus grandes villes d'Europe. Elle vient de signer pour cela des accords avec les opérateurs CELESTE et NETIWAN qui proposent dès janvier 2016 des solutions ultra- rapides, sécurisées et compétitives. Ces accords s'inscrivent dans le cadre de la constitution du futur GIX associatif baptisé Occitan-ix, une plateforme d'interconnexion qui permet d'optimiser le trafic.

L'Agglo aménage son territoire

La 1^{ère} phase de travaux, entre juillet 2014 et octobre 2015, est terminée sur les communes de Bessan, Nézignan-l'Evêque, Pézenas, Pinet, Pomérols et Saint-Thibéry. Elle a permis de raccorder :

- > 8 Parcs d'activité économique
- > 22 sites intercommunaux et communaux
- > 3 EHPAD
(Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)
- > 2 écoles (Primaire et maternelle).

En créant son propre réseau l'Agglo devient un « opérateur aménageur » de l'espace numérique, c'est-à-dire qu'elle procède aux travaux d'aménagement (tranchées, mise en place des équipements actifs et boîtiers de liaison), définit les règles d'ingénierie et coordonne son fonctionnement.



Pour la 2^{ème} phase de travaux, qui devrait s'achever à la fin du premier semestre 2016, l'Agglo a mis en place des partenariats avec des entreprises, et les Agglos de Thau et de Carcassonne, réunies au sein de l'association OCCITAN-IX* pour résoudre les problèmes numériques que nos territoires rencontrent (infrastructures Télécom insuffisantes, offres de services non adaptées). Ces rapprochements ont abouti à la signature d'un premier protocole d'accord, signé le 30 septembre dernier entre l'Agglo et l'opérateur d'envergure nationale CELESTE, fournisseur d'accès internet ultra haut débit pour les entreprises.

Pour le Président de l'Agglo, Gilles D'Ettore, il s'agit « *d'un vrai partenariat public/privé où l'Agglo mobilise les fonds et procède aux travaux d'aménagement. L'opérateur CELESTE se charge de l'interconnexion des 3 Agglomérations (Thau Agglo, Carcassonne Agglo et Hérault Méditerranée) et propose une offre professionnelle très attractive.* » Dès à présent, les entreprises qui le souhaitent, peuvent être connectées au réseau ultra haut débit.

Renseignements auprès du système d'information de l'Agglo : 04 99 47 48 75

* Les entreprises réunies au sein de l'association en cours de création OCCITAN-IX sont les entreprises ALTRAD (Florensac), PERA (Florensac), Arcade (Saint-Thibéry), Marnie Production (Aniane), Ataraxie (Carcassonne), Sigma Méditerranée (Carcassonne), Innovosud (Béziers), Activanos (Béziers), SHB invest (Béziers), Aberia (Béziers), B&B consulting (Calvisson).



Guy Amiel, vice-président délégué aux finances en charge du développement numérique, Gilles D'Ettore, Président de l'Agglo Hérault Méditerranée, Nicolas Aubé, Président de CELESTE, et Edgard Sicard, vice-président délégué aux ressources humaines.

Les avantages de l'ultra haut débit

> Services publics : une meilleure efficacité et des économies

« *Il y a aussi de la solidarité derrière ce maillage.* » a rappelé le Président de l'Agglo, aux acteurs du territoire le 30 septembre dernier. Avec cette technologie, un DATA CENTER sera installé sur l'Agglo pour desservir toutes les communes à qui on évitera l'achat de matériel et une maintenance à l'année. Cette fibre optique va en particulier faciliter la continuité des services publics dans les zones rurales où c'était techniquement compliqué jusqu'à présent.

L'interconnexion des bâtiments publics du territoire va conduire à la mutualisation du système d'information de l'Agglo et présenter de nombreux avantages pour les 19 communes :

- Une connectivité internet bien plus rapide à un coût moins élevé.
- Une sauvegarde des systèmes complète, sécurisée, automatique et évolutive.
- Des solutions logicielles négociées de façon collective avec un serveur commun et des données qui resteront la propriété de chaque mairie.
- Des échanges en téléphonie fixe facilités, gratuits et illimités entre les sites interconnectés avec une infrastructure simplifiée (moins de matériel à entretenir).
- La dématérialisation des procédures avec une coordination des actions et l'utilisation des mêmes applications.
- Un Wifi public centralisé avec un débit adapté aux besoins et des coûts maîtrisés.

> Sécurité : une vidéoprotection optimisée

Grâce au réseau de fibre optique, les communes pourront se doter de caméras filaires (moins coûteuses et moins fragiles que les caméras Wifi) et les relier à un centre de vidéosurveillance pour gérer les images en direct.



Une offre unique en France

Selon les besoins des entreprises :

1 Gbits/s
pour 500€ / mois
proposé par CELESTE

100 Mbits/s
pour 99€ / mois
proposé par NETIWAN

Actuellement, les opérateurs des réseaux traditionnels proposent 1300€ pour 100 Mbits/s, le service sera donc 13 fois moins cher.

Quelques chiffres clés

5,7M€ c'est l'investissement global pour la mise en place du réseau de fibre optique ultra haut débit sur le territoire Hérault Méditerranée.

1 196 340€ c'est le montant de l'investissement de la première phase de travaux. Il a été financé par l'Agglo (556 340€), l'Europe (400 000€) et le Conseil Général de l'Hérault (240 000€).

4 500 000€ c'est le budget global fixé pour les phases 2 et 3 sur 4 ans. Le financement sera réparti entre l'Agglo, le département de l'Hérault, la région Languedoc-Roussillon et l'Europe.

Grand public : Internet plus rapide et pour tous

Bien que la desserte numérique du grand public ne soit pas une compétence directe de l'Agglo, les élus ont également pris le parti de mettre à disposition ces nouvelles infrastructures pour que l'ensemble des administrés de notre Agglomération puissent profiter rapidement de tous les moyens de communication modernes (Triple Play : Internet-Téléphone-Télévision) à des tarifs équilibrés.



La fibre va permettre d'améliorer sensiblement l'accès à internet là où les opérateurs de téléphonie ne veulent pas intervenir faute de rentabilité.

Par exemple l'utilisation de ses fourreaux (tubes destinés à la protection des câbles) pour amener la fibre sans avoir recours au génie civil (et donc diminuer les coûts) ou la possibilité de monter en débit les sous-répartiteurs d'Orange avec de la fibre pour permettre aux particuliers situés sous ces répartiteurs de bénéficier d'un débit ADSL 5 ou 10 fois plus performant.

Sur les communes d'Agde (la Tamarissière), Aumes, Castelnaud-Guers, Lézignan-la-Cèbe, Portiragnes et Vias, ce sont 2500 foyers qui vont pouvoir accéder à internet.

Le programme d'investissement s'échelonne sur 2016 et 2017 pour ces 7 communes.

Les avantages de l'ultra haut débit

> Une vitesse incomparable pour tous les usages

DEBIT INTERNET	ADSL		FIBRE OPTIQUE	
	512 Kb/s	10M/s	100M/s	1Gb/s (Agglo)
GRAND PUBLIC				
Multimédia (Tv, Youtube...)				
1 à 3 périphériques*				
3 périphériques* ou plus				
Réseaux sociaux (Facebook...)				
1 à 3 périphériques*				
3 périphériques* ou plus				
Réception de données (Mails...)				
10 photos - 30Mo	2,5 jours	20 s	2,5 s	<1 s
CD ou film Divx- 30Mo	13 jours	7 min	48 s	4,8 s
Un film HD - 4Go	91 jours	50 min	5 min	32 s
Emission de données (Dropbox...)				
10 photos - 30Mo	21 jours	2 min		<1 s
CD ou film Divx- 30Mo	43 jours	50 mn		4,8 s
Un film HD - 4Go	6 ans	6 h	10 min	32 s
Fonctionnalités de base				
Téléphonie, Internet				
PROFESSIONNELS				
Sauvegarde de données 10Go			13 min	1 min 30 s
Sauvegarde de serveur 60Go			1h20 min	8 min
Publication site internet / application métier / Cloud Computing				
SECURITE				
Vidéosurveillance (simple, télécommandée, lecture plaque)				



Légende :

Très lent

Vitesse moyenne

Très rapide

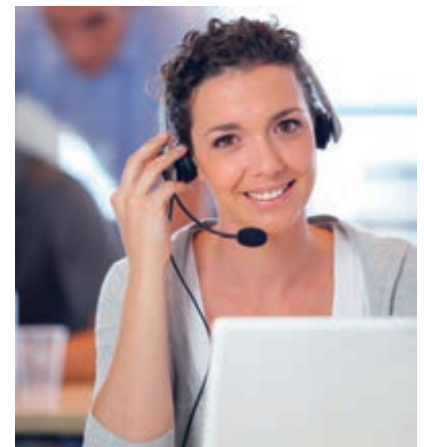
> De nouveaux outils pour le développement des entreprises

Au-delà de l'interconnexion des entreprises, la fibre optique c'est aussi de la téléphonie, de l'échange, de la sécurisation et du stockage de données, du gain de productivité et de la gestion de ressources humaines. Son déploiement engage une mutation profonde des entreprises.

- Gestion différente de leurs échanges (internet stable et ultra rapide, téléphonie via la fibre).
- Evolution du traitement des données (stockage en data center, informatique à distance via le cloud).
- Changement des méthodes de travail, de l'organisation du quotidien avec une influence sur la gestion des ressources humaines (travail à distance sur les applications du siège, télétravail, externalisation).

> Télétravail : de nouvelles perspectives

Cette nouvelle technologie offrira aux personnes qui ne sont pas sur les parcs d'activité un débit plus confortable permettant le travail à domicile, dans un télécentre ou de manière nomade.



Rencontre avec...

GUY AMIEL

1er vice-président délégué aux finances,
à l'optimisation budgétaire
et au développement numérique
Maire de Saint-Thibéry



Pourquoi créer l'association Occitan-ix ?

Pour rendre efficace notre action sur le haut débit il faut activer deux leviers : Le prix et le service. Nous devons être en mesure d'inciter les fournisseurs d'accès internet à adapter leurs offres pour coller aux besoins des entreprises de notre territoire. Aujourd'hui, notre territoire n'offre pas assez de perspectives à ces opérateurs : nous devons nous grouper avec d'autres communautés d'agglomération pour constituer un marché plus intéressant.

Occitan-ix a pour objectif d'organiser l'interconnexion numérique de ces territoires et de promouvoir les infrastructures mises en place. L'association réunira initialement trois communautés d'agglomérations (Thau Agglo, Carcassonne Agglo et Hérault Méditerranée) qui constitueront un bureau de gestion. Ce bureau s'appuiera sur quelques entreprises privées qui participeront également au financement et pourront mettre à disposition leurs compétences et leur expertise. Ainsi Occitan-ix réunira les acteurs publics et privés compétents et volontaires pour développer le réseau Haut-Débit sur les trois territoires. Son rôle sera de gérer le réseau, de faciliter son extension et veiller à ce que cet aménagement public reste dans le domaine public au service des entreprises de ces territoires.

La première phase des travaux qui consiste à mettre en place la fibre sur les Agglos est en cours. Quel est le programme de la seconde phase ?

La seconde phase des travaux consiste à relier les trois Agglos. Pour cela nous allons utiliser les infrastructures de fibre optique existantes dans les deux axes de communication qui traversent ces trois collectivités : le canal du midi et l'autoroute A9/A65. Une grande partie du travail de cette phase repose sur notre capacité à anticiper sur les

possibilités de voir à plus ou moins brève échéance d'autres territoires rejoindre le projet occitanix : en effet une fois le service mis en place il sera plus difficile de couper le réseau et donc d'interrompre le service. Nous négocions donc avec divers acteurs du numérique pour construire un réseau fiable, sécurisé et évolutif.

La signature de ce premier protocole d'accord conclu avec la société Celeste répond à cet objectif. Selon cet accord, Celeste, en plus de proposer aux entreprises, dès début 2016, des prestations de services à un prix défiant toute concurrence, assurera dès janvier une sécurisation des flux sur le GIX à travers son propre réseau.

«La mise en place du réseau de fibre optique est une véritable démarche d'aménagement du territoire»

Il faut toutefois préciser que si Hérault Méditerranée a déjà construit une partie de son réseau de fibre optique, ses deux partenaires publics ne sont pas aussi avancés : ils devront, simultanément à cette deuxième phase pour nous, organiser la desserte des entreprises de leurs territoires.

Comment les entreprises vont-elles pouvoir bénéficier de tarifs moins chers que le marché pour une performance dix fois plus élevée ?

Il est important de préciser que l'Agglo a investi dans la fibre optique dans une volonté de développement du territoire. Nous n'attendons pas un retour sur investissement au sens strict du terme. Ceci nous permet de louer le réseau de fibre aux fournisseurs d'accès à un prix très avantageux

(par rapport aux opérateurs privés comme orange par exemple) pour garantir aux entreprises des prestations à un prix très bas.

Nous travaillons avec des fournisseurs d'accès nationaux et locaux sur des offres capables de séduire l'ensemble des entreprises de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Les débits proposés iront jusqu'au Giga bit/s qui permettra aux entreprises de pleinement exploiter tous les nouveaux outils numériques (Cloud, services en ligne..)

Quels sont les objectifs de l'Agglo à travers ce réseau haut-débit ?

La mise en place du réseau de fibre optique est une véritable démarche d'aménagement du territoire. Cela va permettre de prendre rapidement le virage numérique nécessaire au développement économique et touristique de l'Agglo. L'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire pour les entreprises afin de les inciter à s'installer, se développer et à créer des emplois sur le territoire Hérault Méditerranée. Après les parcs d'activité économique et les bâtiments publics, le développement numérique de l'Agglo se poursuivra pour permettre une équité d'accès à l'internet haut débit pour les particuliers.

Emploi/formation

Tous les forums de l'automne

La Maison du Travail Saisonnier (MTS) de l'Agglo Hérault Méditerranée a organisé le 12^{ème} forum dédié à l'emploi et le 3^{ème} forum consacré à la formation professionnelle au palais des congrès du Cap d'Agde.

Ces rendez-vous annuels offrent la possibilité aux travailleurs saisonniers et aux demandeurs d'emploi de poursuivre leur activité, de trouver un emploi ou d'enrichir leur parcours professionnel par une formation qualifiante, certifiante ou diplômante.



Le 10 septembre dernier, le public a pu rencontrer les représentants de groupements d'employeurs des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie de plein-air et des stations de sports d'hiver.



Chaque année, l'armée recrute et tient un stand.



Les partenaires sociaux de la Maison du Travail Saisonnier ont répondu à toutes les questions relatives à la réglementation du travail.

2000 offres d'emplois étaient à pourvoir en stations de montagne, mais aussi au niveau local, national et international.



Les élus se mobilisent pour l'emploi (de gauche à droite) : Béatrice Bouttes du CCAS de Vias, Marie Hélène Mattia, conseillère municipale d'Agde déléguée à l'Insertion professionnelle, Patricia Botella, Adjointe chargée de l'action sociale à Vias, Gilles D'Ettore, Président de l'Agglo et Maire d'Agde, Jordan Dartier, vice-président de l'Agglo délégué au tourisme et Maire de Vias, Alain Grenier, vice-président de l'Agglo délégué à l'emploi et à la formation et conseiller municipal de Pézenas.



+ D'INFOS

→ Maison du Travail saisonnier (mairie annexe)
avenue des Sergents, 34300 Cap d'Agde
Tél. 04 67 32 82 80
Site internet : www.cap-mts.fr
Mail : accueil.mts@agglohm.net

ps forts en images

Métiers d'Art

Exposition «Orange fusion»

Inaugurée le 27 novembre dernier, «Orange fusion» est la 31^{ème} exposition organisée par le site des métiers d'art de l'Agglo, à découvrir jusqu'au 26 mars 2016 à la Galerie de la perle noire à Agde.



La scénographie de l'exposition est articulée autour de l'évocation emblématique d'un parterre «à la française» d'orangers, réinventés par trois plasticiennes, centrés autour d'une pyramide de créations originales, toutes oranges.



La pièce la plus représentative est la coupe en céramique d'Anne Vachard : elle rappelle l'agrume par sa forme sphérique et sa surface constellée de fines tranches d'oranges sculptées en bas-relief.

**Horaires d'ouverture
de l'exposition :**
du 13 novembre 2015
au 26 mars 2016,
du mardi au samedi de 10h
à 13h et de 14h à 18h.

+ D'INFOS

→ Galerie de la perle noire
Place Molière - Agde

Horaires d'ouverture de la boutique :
D'octobre à avril tous les jours du mardi
au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h.
De mai à septembre tous les jours sauf
lundi, de 10h à 13h et de 14h à 19h.



Elus et artisans d'art, ont également inauguré la boutique des créateurs. Toutes les œuvres de l'exposition sont à la vente.

Patrimoine

Villa Laurens

Belle affluence les 19 et 20 septembre derniers, lors des journées européennes du patrimoine, pour découvrir le salon de musique entièrement restauré par l'Agglo Hérault Méditerranée ainsi que les toiles des artistes contemporains Ida Tursic et Wilfried Mille.

Lors de ces journées, les visiteurs ont pu apprécier les 4 projets qui étaient en lice pour la commande publique d'art contemporain, dont le projet des artistes retenus, et repartir avec le livret édité par la DRAC «La villa Laurens d'Agde et le renouveau du salon de musique».

Le livret est téléchargeable sur le site de l'Agglo :

www.agglo-heraultmediterranee.net





Nautisme

Les vins de l'Agglo en vitrine

Le 16^{ème} salon nautique qui s'est déroulé du 28 octobre au 1^{er} novembre dernier, a réuni plusieurs dizaines de milliers de personnes venues apprécier les bateaux neufs et d'occasion exposés à la vente sur la zone technique du Cap d'Agde.



L'Agglo Hérault Méditerranée aux côtés des viticulteurs réunis au sein de la Route des vigneron et des pêcheurs, est depuis toujours partenaire de ce rendez-vous incontournable des amateurs du nautisme et de la plaisance. Pour promouvoir les vins du territoire, les vigneron ont animé un stand pour faire gagner de nombreux "kit dégustation".

Voile

Régate Hérault Méditerranée

La régata Hérault Méditerranée organisée par la SORAC (société des régates d'Agde et du Cap) en partenariat avec l'Agglo, la SODEAL et le centre nautique s'est déroulée les dimanches 27 septembre et 11 octobre derniers. Cette compétition a réuni toutes les générations sur le plan d'eau du Cap d'Agde, face au fort de Brescou.



La remise des prix a été effectuée par le Président Gilles D'Ettoire, le 11 octobre dernier. Le Président a félicité les acteurs de cet événement, dont Christian Vayssière, Président de la SORAC, pour l'organisation réussie de ce grand rendez-vous de la voile. Tous les résultats sur <http://www.soracagde.com/>



Cette régata a été couplée avec le critérium départemental du centre nautique du Cap d'Agde. Outre les bateaux habitables de 8 à 14 m, la voile légère a été à l'honneur avec des optimistes, des petits catamarans et des planches à voile qui ont disputé le critérium.





En présence d'Éric Jacoté, Vice-président de la FFC, en charge de la Commission Nationale de VTT, et d'Alex Cornu, Directeur Technique National Adjoint, en charge du développement territorial, plus de 80 personnes ont pu échanger autour du thème du développement du VTT loisir.

Sport

Assises nationales des sites VTT-FFC

La Fédération Française de Cyclisme a organisé le week-end des 3 et 4 octobre derniers, les assises nationales des Sites VTT-FFC.

L'Agglomération Hérault Méditerranée, qui assure la promotion des circuits VTT sur son territoire, regroupés au sein de l'espace «VTT FFC Hérault Canal du midi Méditerranée (N°138)» a accueilli cet événement sur le domaine départemental de Bessilles à Montagnac, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Hérault.



Ouverture des assises en présence des élus de l'Agglo (de gauche à droite) : Jean-Marie At, Maire d'Aumes, conseiller aux pistes cyclables, Gwendoline Chaudoir, Maire de Portiragnes, vice-présidente déléguée à l'environnement, Eric Jacoté, vice-président de la FFC, Président de la commission nationale VTT, et Yann Llopis, Maire de Montagnac, vice-président délégué au patrimoine et aux équipements culturels et sportifs.

Solidarité

Randonnée VTT Téléthon

La 21^{ème} randonnée VTT, dont tous les bénéfices ont été reversés au Téléthon, s'est déroulée le 6 décembre dernier à Aumes. Cet événement a réuni plus de 1200 vététistes venus découvrir pour la bonne cause, les paysages variés des communes d'Aumes, Castelnau-de-Guers et Montagnac. Cette manifestation est organisée par le foyer rural d'Aumes en partenariat avec la commune d'Aumes, l'Agglo Hérault Méditerranée, la FFC-VTT et le département de l'Hérault.



© P. Arnaud



© P. Arnaud



© P. Arnaud

Un grand merci à tous les bénévoles !



Pratique

L'Agglo à votre service !

Lors de la soirée d'accueil des nouveaux Agathois au moulin des évêques, le jeudi 12 novembre dernier, l'Agglo tenait un stand pour présenter les services et activités proposés à l'ensemble des habitats de nos 19 communes.

Au cours de cette soirée, un guide pratique des services de l'Agglo a été remis. Il présente l'ensemble des services de proximité dont elle assure la gestion :

espaces verts, propreté voirie, encombrants, transport, habitat, urbanisme, emploi et économie, médiathèques, sports et loisirs, viticulture et tourisme.

Ce guide est disponible dans les 19 communes du territoire et téléchargeable sur : www.agglo-heraultmediterranee.net



Sécurité

Prévention routière

L'Agglo et la Maison de la Sécurité Routière de la Préfecture de l'Hérault avec le soutien de nombreux partenaires ont organisé les 15 et 16 octobre au lycée Bonne Terre de Pézenas deux journées de prévention routière, pour sensibiliser les quelques 500 élèves des lycées Bonne Terre et Charles Alliès aux bons comportements routiers.



Les lycéens ont pris conscience des dangers de la route et des comportements à privilégier pour les limiter grâce à des ateliers pédagogiques de mise en situation : simulateurs de conduite moto et auto, voiture tonneau, crash test, mise en condition réelle du code de la route, lunettes d'alcoolémie, tests de vue, manœuvre de désincarcération.



De nombreux partenaires se sont mobilisés pour sensibiliser les futurs conducteurs aux dangers de la circulation routière et leur indiquer les attitudes à adopter pour garantir leur sécurité et celle des autres. (Fondation de la Route, MACIF Prévention, Protection Civile, Opticiens Mutualistes, Courtoisie Française, Info Dons 34, La Gendarmerie, La Police Municipale, La Maison de la Sécurité Routière, Le Conseil Départemental, Hérault Transport, La Mutualité Sociale Agricole, Le S D I S 34, et les I D S R de la Préfecture).



Voir plus loin pour notre Agglo

Depuis 1982, nos territoires sont en mouvement et celui-ci n'a fait que s'accélérer ces dernières années. Une nouvelle fois, la question d'une évolution géographique et institutionnelle se pose pour notre Communauté d'Agglomération et la réponse apportée ne peut être le statut quo ou le charcutage territorial. Il est temps de voir plus loin pour gagner en force et en pertinence. C'est la raison pour laquelle nous plaçons pour qu'une réflexion soit engagée avec les intercommunalités du biterrois (Pays de

Thongue, La Domitienne, Béziers Méditerranée) et qu'aucune piste ne soit d'avance érudée pour construire le territoire de demain, bâtir un pôle d'équilibre et enclencher une dynamique territoriale puissante.

En ces temps de mouvement, où la réflexion collective et constructive s'impose, il est de notre responsabilité de ne pas ériger des frontières là où nous devons construire des ponts. Notre attitude doit être l'inverse de celle adoptée avec l'exclusion de deux Maires du bureau de l'Agglo parce qu'ils ont osé

défendre des positions alternatives. Le bureau de notre Communauté doit être représentatif de tout le territoire et doit rester un lieu de débats. Nous appelons à ce qu'il soit ouvert à l'ensemble des Maires de l'Agglomération Hérault Méditerranée.

Dans ces moments où nos valeurs de solidarité et notre vivre ensemble sont attaqués de toutes parts ; nous devons en être les premiers illustrateurs et les ardents promoteurs. C'est le vœu que nous formulons en ce début d'année et que nous adressons à la population.

Un autre regard sur l'Agglo

Claire LEVACHER, Noëlle MARTINEZ, Corinne SEIWERT, Vincent GAUDY, Allain JALABERT, Pierre MARHUENDA, Richard MONEDERO, Fabrice MUR, Armand RIVIERE, Jean-Charles SERS



LA NOUVELLE EXPOSITION DES MÉTIERS D'ART

ORANGE FUSION

13 NOV. 2015 > 26 MARS 2016

GALERIE LA PERLE NOIRE
Place Molière > AGDE

Pomérols, au cœur du vignoble

Nous vous proposons de découvrir au fil des numéros du magazine de l'Agglo, les villes et villages qui font toute la richesse et la diversité de ce territoire. Cette présentation consacrée pour ce numéro au village de Pomérols, vous est proposée par l'Office de Tourisme intercommunal de Pézenas Val-d'Hérault.



Un peu d'histoire

Le nom de Pomérols est cité pour la première fois dans la seconde moitié du X^{ème} siècle. Il existe cependant, à l'emplacement du village actuel une villae, domaine agricole d'origine antique, accompagnée d'une chapelle rurale dédiée à Saint Cyr, mentionnée en 824. En 1160, le village est organisé en castrum. Une rue principale le traverse de part en part avec à chacune des extrémités, deux portes gardées et fermées à clés le soir.

A l'issue de la croisade, en 1219, les seigneurs qui se succédèrent à la tête de Pomérols jusqu'à la Révolution sont les familles de Lévis-Mirepoix et les Ducs d'Uzès. Pomérols subit tour à tour des dommages dus à la guerre de Cent Ans, puis aux guerres de religion. A la fin du XIX^{ème} siècle, le village connaît un nouvel essor avec la culture de la vigne, de nombreux domaines viticoles et maisons vigneronnes se construisent et changent le paysage urbain.

La cave coopérative

Première cave construite par Paul Brès dans la région en 1932, son architecture est proche des caves d'Agde, Bessan, Castelnaud de Guers, Caux ou Florensac édifiées par le même architecte. Depuis, la cave n'a cessé de grandir, et de se moderniser. Au cœur de l'appellation Picpoul de Pinet, le vignoble bénéficie d'un climat méditerranéen tempéré par les influences maritimes. Il s'étend entre garrigue et Etang de Thau, en terrasses ensoleillées appelées Costières, d'où l'appellation « Costières de Pomérols ».

Plus d'infos sur <http://www.cave-pomerols.com>





L'église Saint-Cyr Sainte-Julitte

Elément majeur du patrimoine, l'église Saint-Cyr Sainte-Julitte est un édifice composite. Le chœur et les chapelles latérales datent du XIII^{ème} siècle. L'église ayant été dévastée et incendiée à la fin du XVI^{ème} siècle durant les Guerres de Religion, elle fut réédifiée en 1600, puis remaniée au siècle suivant, époque où l'on construisit l'actuel portail d'entrée. Elle abrite un exceptionnel retable baroque en bois sculpté et doré, érigé en 1676, chef d'œuvre du sculpteur Agathois Jean Cannet pour la somme importante de 1905 livres. Il est dédié aux deux saints patrons de l'église Saint-Cyr et Sainte-Julitte. Doré par Balthazar Trigit, il était intégré dans un important décor peint réalisé par Claude Sabatier peintre de Béziers, disparu au XIX^{ème} siècle.



Un patrimoine à découvrir

En déambulant dans la rue de la Provençale, dernière rue pavée du village, le promeneur gravi un promontoire artificiel sur lequel s'est développé l'habitat primitif. C'est probablement là que se trouvait le château seigneurial.

Plus loin le long de la Grand-rue, on peut voir de nombreuses maisons anciennes : face au passage de la Provençale on peut identifier différentes constructions des XV^{ème}, XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. On peut aussi découvrir les vestiges d'une imposante maison, probablement demeure des ducs d'Uzès. Sa façade sur rue était ornée d'une très belle fenêtre à meneau datée du XV^{ème} siècle. Au fond de la cour, une tour flanquée d'une tourelle d'escalier datant du XV^{ème} siècle distribuait un grand bâtiment dont la façade du XVII^{ème} siècle, enduite, utilise le basalte pour les cordons et les corniches.

La Place de la mairie accueillait le marché hebdomadaire jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle. Elle était entourée par les maisons des notables. La fontaine actuelle, érigée en 1913, remplace une précédente mise en place en 1629.

La promenade en centre-ville se termine au Portalet, l'une des deux portes de l'enceinte médiévale, près de laquelle se trouve la chapelle des Pénitents. Adossée aux remparts, elle fut construite en 1633, contiguë à l'église.



A voir

- Le centre ancien avec son circuit numéroté, ses ruelles et passages, les places et fontaines.
- L'église St-Cyr et Ste-Julitte du XIII^{ème} siècle et son retable baroque du XVII^{ème} siècle classé.

A faire

- Vente de vin A.O.P Picpoul de Pinet, vins de pays d'Oc et côtes de Thau, à la cave coopérative Hugues de Beauvignac, Les Costières de Pomérols au 04 67 77 01 59
- Un plan de visite gratuit est à votre disposition à l'Office de Tourisme de Pézenas et à la Mairie ou téléchargeable sur le site internet de l'Office : www.pezenas-tourisme.fr

- Plus d'infos sur : Office de Tourisme de Pézenas-Val-d'Hérault Tél. 04 67 98 36 40

POMÉROLS

Pomérols est un village de 2250 habitants qui connaît une dynamique démographique positive depuis ces dernières années. La commune est jumelée avec Aiseau-presles (Belgique).



Son Maire, **Robert GAIRAUD** est vice-président de l'Agglo délégué à la commande publique et à la propreté voirie.

Meilleurs vœux



© Service communication CAHM - 04 99 47 48 77 • Illustration - Cynthia Bernabé



Adissan

Agde

Aumes

Bessan

Castelnau-de-Guers

Caux

Cazouls-d'Hérault

Florensac

Lézignan-la-Cèbe

Montagnac

Nézignan-l'Évêque

Nizas

Pézenas

Pinet

Pomérols

Portiragnes

St-Pons-de-Mauchien

St-Thibéry

Vias